



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SUBMISSION À :
Module de réception des soumissions de
l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés
Soumission par télécopieur:

1-866-246-6893

Soumission par courriel: soumissionsouest-bidswest@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne seront pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

REVISION 001 TO A INVITATION TO TENDER

MODIFICATION 001 D'UNE INVITATION À SOUMISSIONNER DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :
l'Agence Parcs Canada
Calgary, AB T2G 4X3

Title - Sujet : Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-20-0501/A	Date : 12 avril 2021
Amendment No. - N° de modification : 001	
Client Reference No. - N° de référence du client :	
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-21-00951123	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14h00 On - le : 14 avril 2021	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR
--	--

F.O.B. - F.A.B. :
Plant - Usine : **Destination :** **Other - Autre :**

Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Brinthan Balakumar

Telephone No. - N° de telephone : (587) 832-1894	Fax No. -N° de télécopieur : (866) 246-6893	Email Address – Courriel : brinthan.balakumar@canada.ca
--	---	---

Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :
See Herein – Voir ici

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :

Address - Adresse :

Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :
--	--------------------------------------

**Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm
Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur**

Signature :	Date :
--------------------	---------------

Modification 002

La présente modification vise à apporter, de distribuer les questions et réponses fournies par courriel, des changements au dossier d'appel d'offres.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Nous avons reçu les prix pour la peinture, accompagnés d'une mention selon laquelle « en raison d'une pénurie de matière première, la peinture pour marquage de routes n'est pas en vente actuellement et pourrait ne pas l'être dans un avenir rapproché ». Quelles seront les conséquences d'une pénurie mondiale comme celle-ci sur nos obligations contractuelles et sur la date d'achèvement du projet?

R1. Les obligations contractuelles et la date d'achèvement du projet demeurent inchangées pour l'instant. Si, au moment de peindre la chaussée, le produit précisé ou l'équivalent approuvé comme peinture pour marquage de routes ne peut être obtenu, le calendrier des travaux sera revu et pourrait être modifié à la discrétion du représentant du Ministère. Une telle modification du calendrier de marquage des routes ne sera toutefois envisagée que dans les conditions suivantes :

- l'entrepreneur fait tous les efforts raisonnables pour s'assurer et assurer le représentant du Ministère qu'aucun produit de peinture pour le marquage de routes n'est offert par les fournisseurs de la région;
- l'entrepreneur remet au représentant du Ministère des documents écrits remis par un fournisseur de peinture précisant que la gamme de produits précisée ou l'équivalent approuvé n'est pas en vente;
- la disponibilité de la gamme de peinture est l'unique motif du report de l'échéance.

Q2. Au point 1.4.5.1 du résumé des travaux, il est précisé que l'usine de bitume doit avoir une production d'au moins 200 HPT, mais celle de notre usine n'est que de 130 HPT. Cette exigence est-elle absolue, ou accepteriez-vous notre taux de production?

A2. Ce taux de production est accepté.

B. MODIFICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

1) Waterton Entrance Road Specifications IFT

DANS: Section 01 11 00 1.4.5.1

DUPPRIMER: The asphalt plant to be used on this project, regardless of location, shall be a minimum of 200 tonnes per hour production, equipped with a dry bag system for pollution control, in addition to, or in replacement of standard cyclone dust collectors, to effectively eliminate emissions of dust and smoke pollutants into the atmosphere.

REPLACER PAR: The asphalt plant to be used on this project, regardless of location, shall be a minimum of **130** tonnes per hour production, equipped with a dry bag system for pollution control, in addition to, or in replacement of standard cyclone dust collectors, to effectively eliminate emissions of dust and smoke pollutants into the atmosphere.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.